



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 33
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Ne prend pas part au vote de la délibération : Christiane JALICON, en tant que membre du Conseil d'Administration de l'ASCOT à titre personnel

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 19 850 €,
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées,

PINCEAUX EN LIBERTÉ

L'objet de l'association est de maintenir les contacts humains, faciliter la créativité, l'entraide, l'information et organiser des loisirs à partir d'activités de peinture et de tableaux en relief. Son activité principale est la création et la réalisation de peintures sur porcelaine qui font l'objet d'une vente annuelle permettant à l'association d'avoir des ressources de fonctionnement.

Budget annuel :	11 013 €
Subvention accordée en 2019 :	900 €
Subvention sollicitée :	900 €
Subvention proposée :	900 €

CENTRE AGAPE

L'objet de l'association est de promouvoir toutes activités éducatives, sociales et culturelles sous forme de cercles d'adultes (groupes de gymnastique volontaire, activités nouvelles, randonnées pédestres, conférences, visites guidées, dimanches d'accueil, club de lecture, sorties culturelles...).

Budget annuel :	41 320 €
Subvention accordée en 2019 :	350 €
Subvention sollicitée :	350 €
Subvention proposée :	350 €

DANSONS L'AUVERGNE

L'objet de l'association est la promotion et la transmission des folklores et des traditions d'Auvergne avec une ouverture sur la danse et la musique traditionnelle de bal.

Budget annuel :	2 170 €
Subvention accordée en 2019 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

ÉQUIPE SAINT VINCENT CLERMONT-FERRAND

Le but de l'association est d'agir avec tous ceux qui vivent des situations de souffrance, de pauvreté, d'injustice, de violence, contre toutes les formes de détresses matérielles, physiques ou morales, et ce dans le respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte.

Son action se traduit par l'accueil des femmes (essentiellement) en situation de solitude, connaissant des difficultés d'ordre social, psychologique ou financier, au sein d'ateliers pour les aider à s'insérer socialement voire professionnellement.

Budget annuel :	141 616 €
Subvention accordée en 2019 :	3 500 €
Subvention sollicitée :	3 500 €
Subvention proposée :	3 500 €

JEUNESSE ET HORIZONS

L'objet de l'association est de proposer une offre de loisirs à une population qui ne pourrait en bénéficier dans le cadre familial.

Elle propose aux enfants des activités culturelles, de loisirs, sportives et éducatives les mercredis, vacances scolaires et au mois de juillet.

Budget annuel :	68 430 €
Subvention accordée en 2019 :	1 300 €
Subvention sollicitée :	1 300 €
Subvention proposée :	1 300 €

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES COTES DE CLERMONT CHANTURGUE

L'objet de l'association est de défendre et protéger les sites des côtes de Clermont-Chanturgue et de promouvoir les patrimoines archéologiques et naturels qui s'y trouvent. Pour la mise en valeur du site, l'association travaille à la création et l'entretien d'un complexe de chemins communaux ainsi qu'à la réhabilitation de cabanes en pierres sèches, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Budget annuel :	2 810 €
Subvention accordée en 2019 :	900 €
Subvention sollicitée :	900 €
Subvention proposée :	900 €

LA BOURREIO DEU BRAYEU

L'association a pour objet d'assurer la conservation, la propagation des chants, danses et coutumes d'Auvergne, dans un but éducatif, culturel et artistique.

Budget annuel :	2 759 €
Subvention accordée en 2019 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

AMICALE LAIQUE JULES FERRY BANSAC TRUDAINE FOYER LAIC DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Cette association d'éducation populaire se donne comme objectif de mettre à disposition de ses adhérents des activités éducatives et créatives contribuant à la formation aussi bien physique, civique, économique que sociale.

Elle propose à quelque 400 enfants des ateliers hebdomadaires, tout au long de l'année : art plastique, théâtre, hip hop, gym, anglais, lutte...

Budget annuel :	45 400 €
Subvention accordée en 2019 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

BRIDGE CLUB DE CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de développer la pratique du bridge et d'une façon plus générale des loisirs de l'esprit.

L'association organise, chaque année, un grand tournoi de bridge « Le tournoi de Clermont-Ferrand » qui est la résultante de la mise en place des différents cours de bridge dispensés tout au long de l'année et notamment ceux donnés dans les écoles Clermontoises dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale.

Budget annuel :	38 000 €
Subvention accordée en 2019 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

ZWIZZ ET COMPAGNIE

L'objet de l'association est de proposer la pratique théâtrale afin d'apporter un « mieux vivre » aux participants de 3 à 85 ans. À travers cette activité, ils pourront développer confiance et assurance, respect et écoute de l'autre.

Budget annuel :	26 377 €
Subvention accordée en 2019 :	800 €
Subvention sollicitée :	800 €
Subvention proposée :	800 €

AMITIÉS AUVERGNE CHINE

L'objet de l'association est, dans le cadre de la législation en vigueur, d'affirmer et de développer les liens d'amitiés qui unissent Français et Chinois. Pour cela l'association travaille à la promotion des échanges culturels de toutes natures entre les pays et à la connaissance réciproque. Afin de faire connaître la culture chinoise, l'association met en place des ateliers de langue chinoise, de cuisine, de calligraphie, de peinture, de Qi Gong.

Budget annuel :	2 810 €
Subvention accordée en 2019 :	300 €
Subvention sollicitée :	300 €
Subvention proposée :	300 €

AMICALE LAÏQUE JEAN MOULIN

L'objet de l'association est l'animation d'activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire et périscolaire pour enfants et adultes ainsi que l'organisation de diverses manifestations.

Budget annuel :	4 300 €
Subvention accordée en 2019 :	1 200 €
Subvention sollicitée :	1 200 €
Subvention proposée :	1 200 €

ASSOCIATION DE LA CULTURE ET DES TRADITIONS ITALIENNES SOLE D'ITALIA/SOLEIL D'ITALIE

L'association a pour objet :

- de multiplier et développer les liens de sympathie entre ses membres ainsi qu'entre Italiens et Français de notre ville ;
- d'organiser toutes les actions pouvant encourager la promotion des loisirs, des activités d'éducation et de culture populaire ;
- soutenir l'apprentissage et la pratique de la langue italienne ;
- assurer, sous toutes ses formes, le développement de la culture et des traditions Italiennes dans notre ville.

Budget annuel :	19 139 €
Subvention accordée en 2019 :	800 €
Subvention sollicitée :	800 €
Subvention proposée :	800 €

AMICALE LAÏQUE PAUL BERT

Cette association a pour but d'offrir des activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire et périscolaire pour enfants et adultes ainsi que l'organisation de diverses manifestations.

Budget annuel :	11 980 €
Subvention accordée en 2019 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

LES ENFANTS DE L'AUVERGNE - GROUPE D'ARTS ET DE TRADITIONS POPULAIRES

L'association a pour objet de promouvoir la musique, les danses et les costumes traditionnels Auvergnats. Afin de proposer des animations diversifiées à ses adhérents et au public, « Les Enfants de l'Auvergne » travaillent sur le renouvellement de leurs spectacles avec des créations dans la mise en scène, la musique, le chant et la danse.

Budget annuel :	23 500 €
Subvention accordée en 2019 :	600 €
Subvention sollicitée :	600 €
Subvention proposée :	600 €

RAND'ORADOU

L'association a pour but l'organisation de randonnées pédestres modérées avec pour objectif l'observation de la nature et la découverte de l'environnement.

Elle organise par ailleurs pour ses adhérents de courts séjours de découvertes des régions voisines.

Budget annuel :	1 788 €
Subvention accordée en 2019 :	250 €
Subvention sollicitée :	250 €
Subvention proposée :	250 €

AMICALE LAÏQUE FONTGIEVE

L'objet de l'association est la pratique d'activités physiques, sportives, de plein air, culturelles et scientifiques dans le cadre d'un fonctionnement démocratique et laïque.

Budget annuel :	11 450 €
Subvention accordée en 2019 :	1 300 €
Subvention sollicitée :	1 300 €
Subvention proposée :	1 300 €

AIDES AUX PROJETS UTILES AUX INTÉRÊTS DU CAMBODGE (APUI DU CAMBODGE)

L'objet premier de l'association est d'aider le peuple Cambodgien à se reconstruire. Ses actions prioritaires portent sur l'éducation et les enfants défavorisés (apprendre à lire, à compter, à écrire pour accéder à un métier, droit fondamental pour chaque enfant Cambodgien).

Au-delà de l'éducation, l'association œuvre également dans les domaines de la santé et dans la sauvegarde de leur patrimoine culturel, notamment le maintien de la culture Khmer en France par des actions de solidarité Franco-Cambodgiennes.

Budget annuel :	4 440 €
Subvention accordée en 2019 :	1 000 €
Subvention sollicitée :	1 000 €
Subvention proposée :	1 000 €

COUVIGE DES DENTELLIÈRES

Cette association a pour objet de promouvoir la dentelle aux fuseaux et de regrouper les personnes s'intéressant à cet art dans des ateliers hebdomadaires tout au long de l'année.

Budget annuel :	780 €
Subvention accordée en 2019 :	450 €
Subvention sollicitée :	150 €
Subvention proposée:	150 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 FEV. 2020

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,


Philippe BOHÉ